



Le 9 avril 2007 à Paris, le Gardien de la Paix Reynald CARON trouvait une mort tragique en service lors d'une intervention de police à la Foire du Trône. Elevé à titre posthume au grade de Lieutenant de police, notre collègue Reynald CARON est mort et rien ne pourra effacer le souvenir et la douleur des familles et de ses proches. La Justice doit maintenant s'accomplir, sans excès mais sans faiblesse non plus.

Le 3 décembre 2009, la Cour d'Appel du Tribunal des Enfants de Paris examinera à nouveau les faits qui ont valu, en première instance, une condamnation à 5 années d'emprisonnement dont 6 mois fermes à l'encontre de l'un des auteurs de la rixe qui a

entraîné la mort de notre collègue. Un jugement incompréhensible contre lequel le Parquet faisait appel, mais aussi un malaise immense pour la famille et les proches de Reynald et une profession sous le choc d'une telle décision.



Le 14 mai 2007, une marche silencieuse rassemblait la famille, les proches et de nombreux collègues venus manifester leur colère et leur douleur dans la dignité.



L'UNION SGP-UNITE POLICE, ses militants, assurent la famille de Reynald de leur soutien et de leur solidarité.